NORME INTERNATIONALE

ISO 10256-4

Première édition
2016-12-01

Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace —

Partie 4: Protections de tête et de visage pour les gardiens de but

Protective equipment for use in ice hockey —
Part 4: Head and face protection for goalkeepers

Numéro de référence
ISO 10256-4:2016(F)

© ISO 2016



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
Introduction ..... **v**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **1**
3 Termes et définitions **1**
4 Exigences **2**
4.1 Généralités 2
4.2 Conception 2
4.2.1 Rembourrage 2
4.2.2 Surface de charge 2
4.2.3 Éléments en fils soudés 2
4.2.4 Recouvrement 3
4.2.5 Distance minimale (entre la fausse tête et la protection faciale) 3
4.2.6 Distance maximale (entre la fausse tête et la protection faciale) 3
4.3 Zones protégées (recouvrement) 3
4.3.1 Zone protégée de la tête 3
4.3.2 Zone protégée du visage 3
4.4 Résistance à la pénétration 3
4.4.1 Généralités 3
4.4.2 Types D1 et D2 3
4.4.3 Type D3 3
4.5 Capacité d'absorption des chocs 3
4.6 Résistance à l'impact du palet 4
4.6.1 Essai de contact 4
4.6.2 Essai de résistance 4
4.7 Système de rétention 4
4.8 Champ de vision 4
5 Méthodes d'essai **5**
5.1 Généralités 5
5.1.1 Tolérances et estimation de l'incertitude 5
5.1.2 Échantillons 5
5.1.3 Ensembles d'éléments 5
5.2 Conditionnement 5
5.3 Positionnement de la protection 5
5.4 Essai des zones protégées (recouvrement) 5
5.4.1 Zone protégée de la tête 5
5.4.2 Zone protégée du visage 5
5.4.3 Essai de recouvrement 5
5.5 Essai de pénétration 6
5.5.1 Appareillage d'essai 6
5.5.2 Mode opératoire 6
5.6 Essai de capacité d'absorption des chocs 6
5.7 Essai de résistance à l'impact du palet 6
6 Rapport d'essai **7**
7 Marquage permanent **7**
8 Informations destinées à l'utilisateur **7**

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 83, *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs*, sous-comité SC 5, *Matériel pour hockey sur glace et équipements connexes*.

Cette première édition de l'ISO 10256-4, conjointement avec l'ISO 10256-1, l'ISO 10256-2, l'ISO 10256-3, l'ISO 10526-5 et l'ISO 10256-6, annule et remplace l'ISO 10256:2003, qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 10256 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace*:

— *Partie 1: Exigences générales*

— *Partie 2: Protections de tête pour les skateurs*

— *Partie 3: Protections faciales pour les skateurs*

— *Partie 4: Protections de tête et de visage pour les gardiens de but*

— *Partie 5: Protège-cous contre les lacérations pour joueurs de hockey sur glace*

Les parties suivantes sont en cours d'élaboration:

— *Partie 6: Protections de la partie inférieure de la jambe pour joueurs de hockey sur glace*

 © ISO 2016 – Tous droits réservés

Introduction

Le hockey sur glace est un sport de contact qui présente des dangers inhérents. L'emploi d'équipements de protection ne peut garantir une absence totale de blessures, mais il doit permettre de réduire sensiblement la gravité et la fréquence de nombreuses blessures. La pratique du hockey sur glace suppose que le joueur accepte d'être exposé à certains risques de blessures. L'objectif est de réduire ces risques.

Les exigences de performance ont été déterminées après étude de la conception et de la fabrication des protections de tête et de visage les plus modernes. La présente norme a été élaborée dans le but de couvrir les exigences et dangers spécifiquement associés au poste de gardien de but en hockey sur glace.

Trois types de protections ont été identifiés. Tous doivent satisfaire à certaines exigences en matière de résistance à l'impact et d'atténuation des chocs. Les protections de types D1 et D2 sont soumises à des exigences de résistance à la pénétration de la palette sur l'ensemble de la surface de protection. Les protections de type D3 sont quant à elles soumises à des exigences de résistance à la pénétration du palet dans la zone protégée du visage ainsi qu'à des exigences de résistance à la pénétration de la palette dans la zone protégée de la tête. Il convient que les protections de type D3 soient utilisées uniquement par des joueurs âgés de 18 ans ou plus.

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace —

Partie 4: Protections de tête et de visage pour les gardiens de but

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 10256 spécifie les exigences de performance applicables aux protections de tête et de visage destinées aux gardiens de but de hockey sur glace. Elle doit être lue en complément de l'ISO 10256-1, de l'ISO 10256-2 et de l'ISO 10256-3.

La présente partie de l'ISO 10256 établit, s'il y a lieu, des exigences de performance pour les aspects suivants:

a) matériaux, assemblage et conception;

b) zones protégées (recouvrement) et résistance à la pénétration;

c) absorption des chocs;

d) résistance à l'impact du palet;

e) rétention;

f) qualité optique.

NOTE 1 Les exigences d'un article prévalent sur celles d'une figure.

NOTE 2 L'objectif de la présente partie de l'ISO 10256 est de réduire le risque de blessure à la tête et au visage des gardiens de but de hockey sur glace sans compromettre pour autant l'aspect ou l'attrait même du jeu.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 10256-1:2016, *Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 1: Exigences générales.*

ISO 10256-2:2016, *Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 2: Protections de tête pour les skateurs.*

ISO 10256-3:2016, *Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 3: Protections faciales pour les skateurs.*

CSA Z262.6-14, *Specifications for Facially Featured Headforms*.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 10256-1, l'ISO 10256-2 et l'ISO 10256-3 ainsi que les suivants s'appliquent.

© ISO 2016 – Tous droits réservés

3.1
protection de tête et de visage pour gardien de but
protection pour gardien de but
dispositif destiné à protéger la tête et le visage d'un gardien de but de hockey sur glace

Note 1 à l'article: Exemples de protections:

a) casque de skateur utilisé conjointement avec une protection faciale intégrale; ou

b) masque comprenant:

1) une partie frontale couvrant une partie de la tête, du visage et des mâchoires;

2) une enveloppe (grille) destinée aux yeux et au visage; et

3) un dosseret amovible couvrant l'arrière de la tête du gardien de but.

3.2
Type D1
protections de tête et de visage pour gardien de but satisfaisant aux exigences de résistance à la pénétration de la palette dans les zones protégées de la tête et du visage

3.3
Type D2
protections de tête et de visage pour gardien de but satisfaisant aux exigences de résistance à la pénétration de la palette dans les zones protégées de la tête et du visage, qui sont destinées à être utilisées par des gardiens de but de 10 ans ou moins

3.4
Type D3
protections de tête et de visage pour gardien de but satisfaisant aux exigences de résistance à la pénétration de la palette dans la zone protégée de la tête ainsi qu'aux exigences de résistance à la pénétration du palet dans la zone protégée du visage

4 Exigences

4.1 Généralités

Outre les exigences de la présente partie de l'ISO 10256, une protection de tête et de visage pour gardien de but doit satisfaire aux exigences de l'ISO 10256-2:2016, 4.1 à 4.3, sur toute sa plage de réglage.

4.2 Conception

4.2.1 Rembourrage

Un matériau de rembourrage ou de calage doit être employé pour recouvrir toutes les surfaces rigides de la protection qui pourraient entrer en contact avec la tête du porteur. Ce matériau doit rester en place dans les conditions normales d'utilisation.

4.2.2 Surface de charge

Les protections doivent comporter une surface de charge rembourrée minimale telle que représentée à la Figure 5 de l'ISO 10256-3:2016.

4.2.3 Éléments en fils soudés

Toutes les extrémités de fils doivent être raccordées au niveau du périmètre de la grille.

© ISO 2016 – Tous droits réservés